

LASURE

PRIMO-T® GEL

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = + 13m²

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*

A+

A+ A B C

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

NETTOYAGE DES OUTILS

WHITE SPIRIT

RECOUVRABLE

12 heures

0% NMP NEP

FDES

caractéristiques - destinations

- Lasure alkyde à base de résine **Haut Extrait Sec** avec un très bon garnissant pour une meilleure protection contre les agressions climatiques.
- **Adhérence renforcée** sur toutes les anciennes lasures.
- Excellent enrobage des arêtes qui **réduit les points d'entrée de l'eau** et de l'humidité et renforce encore la durabilité.
- **Texture gélifiée** qui empêche les projections et coulures, pour une application plus facile sur les dessous de toitures.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide ambré
Séchage par	Evaporation et siccativation
Rendement	Variable selon l'essence de bois
Base	Alkyde à haut extrait sec

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	0,93 +/- 0.02
Viscosité à 23° C	Gel onctueux
Extrait sec en poids	De 57% +/-2
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 400g/L (2010). Ce produit contient max 400g/L COV.

séchage

Recouvrable	12 heures	Voir conditions ci-après
Complet	48 heures	

mise en œuvre

Préparer le support

Sur bois neuf ou remis à neuf :

Les fonds doivent être sains, secs et propres à l'application. Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence DTU 59-1).

- Brosser, dépoussiérer, dégraisser les bois gras à l'alcool à brûler ou au diluant cellulosique.
- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les "bois de bout et les parties horizontales en rétention d'eau".
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois anciens :

L'application doit être réalisée sur des ouvrages bois présentant une bonne intégrité physique et une bonne cohésion de surface. Sur bois anciens avec lasure usée : s'assurer de l'absence de cire ou de paraffine. Brosser, dégraisser, poncer, dépoussiérer. Anciennes lasures en très mauvais état : décaper.

Lasurer

Outillage :

Utiliser un pinceau ou une brosse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation, n'utiliser que du matériel sec.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et la brosse dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer la lasure que :

- Par une température au sol comprise entre 12° C et 25° C lors de plusieurs jours consécutifs de beau temps sec avant et après l'application. Ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 18%.
- De préférence en début de journée (pour éviter l'humidité de la nuit
- Sur un support propre, sec dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone…), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.

❶ Sur bois neuf ou remis à neuf, appliquer une couche de lasure d'IMPREGNATION PUR-T® ISOL en insistant sur les "bois de bout" et les zones d'assemblage. Pour les bois déjà lasurés, passer directement à l'étape 2.

❷ Puis appliquer 2 couches de lasure PRIMO-T® GEL, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne tenue dans le temps.

Entretien courant

Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égrenage des lasures anciennes.

L'application de lasure teintée permet d'espacer les cycles d'entretien.

Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure commence à se dégrader.

Surveiller particulièrement les parties horizontales en rétention d'eau qui s'usent plus vite.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec du white spirit.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre, 5 litres et 10 litres.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.
L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.

Fermer hermétiquement les récipients. Conserver dans son emballage d'origine.

Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

nuancier



certifications

EMBALLAGES RECYCLABLES

ACIER RECYCLABLE

L'emballage est constitué d'acier recyclable.

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

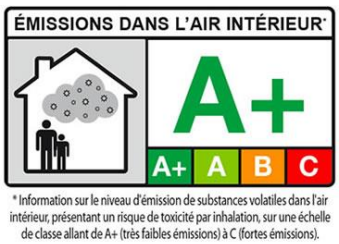

0% NMP – 0% NEP

0% NMP NEP

- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

CERTIFICATION ISO 9001

AFAQ ISO 9001 VERSION 2000

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000
Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.
Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

CERTIFICATION ISO 14001

AFAQ ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.
Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets…

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

FDES

Les fiches de déclaration environnementales et sanitaires permettent dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementales (HQE) pour un chantier de certifier que le produit prend en compte la démarche globale HQE. Elle fournit objectivement des indicateurs chiffrés ou qualitatifs sur les impacts générés par le produit tout au long de son cycle de vie. Elle est réalisée conformément à la norme NF P 01-010.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : **– fax :** **- www. plastor.com**

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au
- Par fax :
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.
Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version